

Fiche de données de sécurité : page de garde

élaborée le 27.09.2024

Identification du produit :

Nom commercial CERMIPROOF ST liquide Comp. B

Usage Enduit d'imperméabilisation bi-composant fibré et hautement

flexible

Fournisseur qui transmet la fiche de données de sécurité :

Cermix SA

Route de Nyon 39 CH-1196 Gland

Tel: +41 22 354 20 60 d.dossantos@cermix.ch

Numéro d'urgence national : 145 (joignable 24 h sur 24, Tox Info Suisse, Zurich ; pour les appels

effectués depuis la Suisse, informations en français, allemand et

italien)

Informations pour les utilisateurs concernant :

Rubrique 7

Classe de stockage : 10/12 - Autres liquides

Rubrique 8

Substances composant le mélange présentant une valeur limite d'exposition professionnelle (SUVA 2020) :

Nom	N° CAS	Concentration	VME (mg/m ³)
		(% m/m)	
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-	55965-84-9	<0.1	0,2
isothiazol-3-one et 2-			
méthyl-2H-isothiazolin-3-one (3:1)			

Rubrique 13

Elimination du mélange :

Code	Description
10 13 14	Déchets et boues de béton

Elimination de l'emballage :

Code	Description
15 01 10	[ds] Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux
	par de telles substances ou dechets speciaux

Ordonnances suisses : Ordonnance sur le traitement des déchets - RS 814.600, Ordonnance sur les mouvements de déchets - RS 814.610, Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets - RS 814.610.1

Rubrique 15

Le mélange n'est pas soumis à l'Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (Ordonnance sur les accidents majeurs, OPAM) RS 814.012.

Page de garde élaborée le : 27.09.2024



UFI:

EUH210:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: CERMIPROOF ST composant B

Date de révision: jeudi 1 février 2024 \$123.478

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1	Identificateur de produit:		

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

CERMIPROOF ST composant B

Mortier prêt à l'emploi
Concentration d'utilisation: /
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:
CERMIX
Rue de la Belle Croix
62240 Desvres (France)
Tél: +33321101040 — E-mail: FDS_Cermix@cermix.com — Site web: http://www.cermix.com/
1.4 Numéro d'appel d'urgence: +33(0)145 425 959
RUBRIQUE 2: Identification des dangers:
RUBRIQUE 2: Identification des dangers: 2.1 Classification de la substance ou du mélange:
2.1 Classification de la substance ou du mélange:
2.1 Classification de la substance ou du mélange:Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008
2.1 Classification de la substance ou du mélange:Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008EUH210 EUH208
 2.1 Classification de la substance ou du mélange: Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008 EUH210 EUH208 Éléments d'étiquetage:
 2.1 Classification de la substance ou du mélange: Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008 EUH210 EUH208 2.2 Éléments d'étiquetage: Pictogrammes

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208:

Contient (1,2-benzisothiazole-3(2H)-one; 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one; mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazolin-3-one (3:1)).

Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale / régionale

/ nationale / internationale.

Contient

aucun

2.3 Autres dangers:

aucun

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants:

3.2 Mélanges:

1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	≤ 0,1 %	Numéro CAS:	2634-33-5
		EINECS:	220-120-9
		Numéro d'enregistrement REACH:	01- 2120761540-60
		Classification CLP:	H302 Acute tox. 4 H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H318 Eye Dam. 1 H330 Acute tox. 2 H400 Aquatic Acute 1 H410 Aquatic Chronic 1
		Informations supplémentaires:	ATE (H332) = 0,21 mg/l, ATE (H302) = 450 mg/kg H317 Skin Sens. 1A > 0,05%; EUH208: 0,005-0,05%, M=1

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	< 0.1 %		262222
2-methyr-zhrisothiazoie-s-one	≤ 0,1 %	Numéro CAS:	2682-20-4
		EINECS:	220-239-6
		Numéro d'enregistrement REACH:	01- 2120764690-50
		Classification CLP:	H301 Acute tox. 3 H311 Acute tox. 3 H314 Skin Corr. 1B H318 Eye Dam. 1 H317 Skin Sens. 1 H318 Eye Dam. 1 H330 Acute tox. 2 H400 Aquatic Acute 1 H410 Aquatic Chronic 1
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2- méthyl-2H-isothiazolin-3-one (3:1)	≤ 0,1 %	Numéro CAS:	55965-84-9
		EINECS:	911-418-6
		Numéro d'enregistrement REACH:	01- 2120764691-48
		Classification CLP:	H300 Acute tox. 2 H314 Skin Corr. 1B H318 Eye Dam. 1 H317 Skin Sens. 1 H330 Acute tox. 2 H331 Acute tox. 3 H400 Aquatic Acute 1 H410 Aquatic Chronic 1
		Informations supplémentaires:	H314 Skin Corr. 1B >0,6%; H315/H319 0,06 - 0,6%; H317 Skin Sens. 1A > 0,0015%; EUH208 0,00015% - 0,0015%; M (Acute) = 100; M (Chronic) =

Le texte intégral des phrases H mentionnées dans cette section figure à la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours:

4.1 Description des mesures de premiers secours:

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

Contact avec la peau: retirer les vêtements contaminés, rincer avec beaucoup d'eau puis consulter un

médecin si nécessaire.

Contact avec les yeux: rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact si

cela est possible aisément) puis emmener chez un médecin.

Ingestion: laisser rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements et emmener

immédiatement à l'hôpital.

Inhalation: faire asseoir en position droite, apporter de l'air frais, laisser se reposer et

emmener immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau: aucun

Contact avec les yeux: rougeur

Ingestion: diarrhée, céphalée, crampes abdominales, somnolence, vomissements

Inhalation: aucun

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

CO2, mousse, poudre, eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Mortier prêt à l'emploi

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs limites d'exposition sont connues

/

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:	pas besoin de moyens de protection respiratoire. En cas d'exposition nocive, utilisez des masques antigaz du type ABEK. A utiliser éventuellement avec une ventilation d'extraction suffissante.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). Délai de rupture > 480' Épaisseur 0,35 mm. Contrôler les gants minutieusement avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	
Protection des yeux:	garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. Si de très importantes quantités de produit sont utilisées, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autre protection:	vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.	
Contrôles environnementaux:	Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en appliquant des mesures de contrôle appropriées afin de prévenir ou de limiter les émissions. Pour plus d'informations, consulter les sections 6 et 13.	
Contrôles techniques:	Le niveau de protection et les types de contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielles. Une ventilation adéquate doit être assurée afin que les limites d'exposition ne soient pas dépassées. Pour plus d'informations, consulter la section 7.	

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

État physique 20°C: liquide **Couleur:** blanc

Odeur: caractéristique

Point de fusion/point de congélation: 0 °C

Point d'ébullition/intervalle d'ébullition: / - /

Inflammabilité (solide, gaz): sans objet

Limite inférieure d'explosion (Vol %): /
Limite supérieure d'explosion (Vol %): /
Point d'éclair: /
Température d'auto-inflammabilité: /

Température de décomposition: /
pH: 7,5
pH 1% dilué dans l'eau: /
Viscosité cinématique, 40°C: /

Solubilité dans l'eau: insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau sans objet

(valeur log):

Pression de vapeur/20°C:

Densité relative/20°C: 1,0000 kg/l
Densité de vapeur: sans objet

Caractéristiques des particules: /

9.2 Autres informations:

Viscosité dynamique, 20°C: /
Épreuve de combustion entretenue: /
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1): /
Composé organique volatile (COV): /

Composé organique volatile (COV): 0,001 g/l

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008:

a) toxicité aiguë:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

Toxicité aiguë calculée, ETA orale: > 2 000 mg/kg **Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée:** > 2 000 mg/kg

1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	DL50 orale, rat: DL50 dermale, lapin: CL50, Inhalation, rat, 4h:	450 mg/kg ≥ 5 000 mg/kg 0,21 mg/l
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	DL50 orale, rat: DL50 dermale, lapin: CL50, Inhalation, rat, 4h:	235 mg/kg ≥ 5000 mg/kg ≥ 50 mg/l
mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3- one et 2-méthyl-2H-isothiazolin-3-one (3:1)	DL50 orale, rat: DL50 dermale, lapin: CL50, Inhalation, rat, 4h:	457 mg/kg 660 mg/kg 1,23 mg/l

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

f) cancérogénicité:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

g) toxicité pour la reproduction:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

j) danger par aspiration:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

11.2 Informations sur les autres dangers:

Aucune information complémentaire disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	CE50 (Daphnies): CSEO (Daphnies): CE50 (Microorganismes):	16 mg/l (48h) 0.46 mg/l (72h) 13 mg/l
2-méthyl-2H-isothiazole-3-one	CL50 (Poisson): CL50 (Daphnies): CE50 (Daphnies):	4,77 mg/l, 48h (Oncorhynchus mykiss) 0,93 - 1,9 mg/l, 48h 0,158 mg/l (Selenastrum capricornutum), 72h, OECD 201 / NOEC = 0,04 mg/l (21d)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Aucune information complémentaire disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune information complémentaire disponible

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de pollution des eaux, WGK 2

(AwSV):

Solubilité dans l'eau: insoluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information complémentaire disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune information complémentaire disponible

12.7 Autres effets néfastes:

Aucune information complémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Dans les concentrations données, le produit peut être rejeté dans des égouts à condition d'être neutralisé jusqu'au pH 7. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport:

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:

non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:

ADR, IMDG, ICAO/IATA non réglémenté

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): non applicable

Numéro d'identification du danger: non applicable

14.4 Groupe d'emballage:

non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: non applicable Indications supplémentaires: non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de pollution des eaux, WGK

(AwSV):

Composé organique volatile (COV): /

Composé organique volatile (COV): 0,001 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004: Conservateurs (Benzisothiazolinone, Methylisothiazolinone,

Methylchloroisothiazolinone, Methylisothiazolinone)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations:

Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses

par Route

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

BCF: Facteur de bioconcentration

CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage;

EINECS: Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale

médiane)

DL50: Dose létale pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)

Nr.: Numéro

PTB: persistant, toxique et bioaccumulable

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles

UFI: Estimation de la toxicité aiguër

VPVB: substances très persistantes et très bioaccumulables

WGK: Classe de pollution des eaux
WGK 1: peu dangereux pour l'eau
WGK 2: dangereux pour l'eau

WGK 3: extrêmement dangereux pour l'eau

Signification des Phrases H utilisées dans la fiche de données de sécurité

EUH208 Contient (1,2-benzisothiazole-3(2H)-one; 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one; mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazolin-3-one (3:1)). Peut produire une réaction allergique. EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande. H300 Acute tox. 2: Mortel en cas d'ingestion. H301 Acute tox. 3: Toxique en cas d'ingestion. H302 Acute tox. 4: Nocif en cas d'ingestion. H311 Acute tox. 3: Toxique par contact cutané. H314 Skin Corr. 1B H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée. H317 Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Eye Dam. 1: Provoque de graves lésions des yeux. H330 Acute tox. 2: Mortel par inhalation. H331 Acute tox. 3: Toxique par inhalation. H400 Aquatic Acute 1: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Aquatic Chronic 1: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Méthode de calcul CLP

Méthode de calcul

Motif de révision, modifications des éléments suivants

Rubriques: 2.2, 4.1

Numéro de référence SDS

ECM-109444,00

Cette fiche d'informations de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.